



# COMMUNE DE BELLEVUE

## VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

Mars 2010 – N° 9

### Mairie Bellevue

Route de Lausanne 329

1293 Bellevue

Tél. 022 959 88 20

Fax 022 959 88 21

info@mairie-bellevue.ch

www.mairie-bellevue.ch

### Heures d'ouvertures de la réception

- Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30
- Les mercredis de 9h à 13h
- Les jeudis de 13h30 à 19h
- Vendredi: fermé

	Administration communale
	Sécurité
	Culture et loisirs
	Social – petite enfance
	Projets et chantiers en cours
	Développement durable
	Fondation communale
	Informations pratiques

Imprimé sur papier 100% écologique (fabriqué à 60% avec des fibres de vieux papier et à 40% de cellulose) répondant aux normes du Forest Stewardship Council (FSC mixed sources) assurant que les forêts sont gérées selon des principes de développement durable.



### Mot de la Mairie

Chers Bellevistes,

Comme vous l'avez certainement appris, l'année 2009 a été extrêmement difficile pour moi. En effet, j'ai eu un très grave ennui de santé qui m'a obligé à cesser toutes mes activités professionnelles et communales. Après 7 mois d'arrêt, je reprends tranquillement mes diverses activités. Aussi, je profite de l'occasion pour vous souhaiter à toutes et tous une année 2010 pleine de joie et de succès... et ce que j'aimerais vous souhaiter par-dessus tout c'est d'être en bonne santé, car c'est un bien inestimable.

Les dossiers communaux qui me tiennent le plus à cœur sont ceux de la sécurité et de la propreté. Ces thèmes ont été souvent abordés, et à juste titre, lors des dernières élections cantonales, mais notre commune n'a pas attendu les dernières élections pour s'en préoccuper. A ce sujet, sachez que régulièrement et malheureusement, les employés communaux ont constaté combien le comportement de quelques individus pouvait affecter la commune. Par ici, je veux parler des bouteilles de verre laissées à l'abandon, parfois brisées, dans le préau de l'école, sur notre nouvelle plage Gitana ou dans d'autres lieux publics; des débris jonchant nos chemins piétonniers; des déprédations du patrimoine par des tags, etc. Pour palier à ce problème et à la plus grande satisfaction de l'Exécutif communal, nous continuons à faire appel aux Ateliers Feux-Verts. Rappelez-vous, nous vous avons présenté cette Fondation au mois de juin dernier dans notre journal communal. En deux mots, il s'agit d'anciens détenus (encadrés par des éducateurs) en phase de réinsertion dans la vie civile qui sillonnent la commune selon un plan établi afin de la nettoyer et de la maintenir propre et accueillante.

Pour continuer à améliorer notre cadre de vie et aider les Ateliers Feux-Verts dans leurs tâches quotidiennes, nous en appelons à la responsabilité de chacun, au respect du voisinage, des limitations de vitesse et du dépôt d'objets encombrants sur les trottoirs uniquement la veille des levées (levées 2010: jeudi 10 juin et jeudi 7 octobre). Evitons tout acte qui tendrait à rendre notre commune moins sûre et moins propre !

Pour que ces améliorations soient effectives, l'Exécutif a pris certaines décisions comme de doubler l'offre des containers communaux pour le verre et le papier et a en projet la réalisation d'une mini-déchetterie dans le quartier de la Roselière. De plus, il a déposé une demande auprès des instances cantonales pour un projet visant à diminuer les excès de vitesse au chemin de la Roselière et va prochainement mettre en place les mesures de circulation prévues aux chemins de la Chênaie et Mojonne, grâce au crédit voté dernièrement par le Conseil municipal. Il a encore renforcé les patrouilles de Protectas sur la commune par souci de prévention. Finalement, tous les deux mois, l'Exécutif et la Police de Versoix se réunissent et l'un de leurs objectifs communs est de demander au canton d'ouvrir 24h sur 24 le poste de Versoix. Ces actions sont discrètes mais améliorent considérablement le bien-être des Bellevistes.

Pour conclure cet éditorial, j'aimerais remercier toutes les personnes et entreprises qui apportent leur précieux concours à la commune de Bellevue et avec lesquelles nous collaborons au maintien de la sécurité et de la propreté.

Daniel Fabbi  
Maire

## Sécurité



### LE PASSEPORT 2010 EST ARRIVÉ !

Depuis le 15 février, les passeports ne peuvent plus être commandés en mairie. Désormais, pour vous procurer ce document, il vous faut remplir un formulaire disponible sur Internet à l'adresse [www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch) ou par téléphone au 022 546 46 66. Puis, il faut vous rendre au Service des passeports et de la nationalité (88 rte de Chancy, 1213 Onex) pour conclure le processus. Nous vous conseillons fortement de leur téléphoner avant au numéro indiqué plus haut afin de prendre rendez-vous et ainsi éviter d'éventuelles attentes !

Le nouveau passeport est valable 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les enfants. Il coûte CHF 140.—pour les adultes et CHF 60.—pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans. Si, au Service des passeports, vous commandez une carte d'identité en même temps que le passeport, vous profiterez d'une offre combinée: CHF 148.—pour les adultes et CHF 68.—pour les moins de 18 ans. S'ajoutent à cela les frais de port.

Les commandes de cartes d'identité individuelles continueront à être faites en mairie jusqu'à nouvel avis.

### DÉFIBRILLATEUR

La salle communale sera pourvue dans les semaines à venir d'un défibrillateur semi-automatique (AED). Comme vous le savez peut-être, certaines communes voisines en ont déjà installé dans leurs lieux publics.



Le modèle qui équipera notre centre scolaire est un Heartstart FRx (Philips) identique à celui utilisé aux HUG et dans de nombreuses entreprises de la place.

Cet AED sera situé à l'infirmerie de l'école Menuiserie et sera mobilisable uniquement par les concierges ou pompiers notamment lors des heures scolaires ainsi que lors de manifestations d'envergure à la salle communale. Il ne sera donc pas accessible par le tout public. De plus amples renseignements à propos de la réanimation sur le site du Swiss Resuscitation Council <http://www.resuscitation.ch/>.

### POLICE : STATISTIQUES DES DÉLITS 2009 SUR BELLEVUE

Les statistiques 2009 des interventions policières nous sont parvenues, elles sont sensiblement supérieures à celles de 2008. Ceci s'explique par un renforcement de la sécurité communale et une décision d'intervenir de façon plus régulière afin de pouvoir prévenir au maximum vols, agressions et larcins en tout genre.



### Total des interventions (accidents, diverses affaires, contrôles, alertes, cambriolages, vols, etc.)

2008 : 358  
2009 : 463

### Ci-dessous, deux exemples de statistiques tirées de ces interventions :

Contrôles de personnes/ de véhicules

2008 : 28  
2009 : 59

Cambriolages et tentatives

2008 : 64  
2009 : 68

Grâce à la Police et la société Protectas, affectés au maintien de notre sécurité communale, et aux actions mises en place par la commune, la grande majorité des auteurs de ces infractions a pu être interpellée. Nous vous rappelons que pour tout délit constaté, il est important de faire appel à la Police en composant le numéro 117.

### POLICE DE VERSOIX

Le poste de gendarmerie de Versoix nous informe qu'il sera pourvu d'un Enquêteur de Sécurité Publique dès le 1<sup>er</sup> mars 2010. Cet agent sera chargé de la sécurité publique et des enquêtes judiciaires.

## Administration communale

### DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE LORS DE SA SÉANCE DU 08 DÉCEMBRE 2009

Lors de cette séance, le Conseil municipal :

- a accepté la délibération relative à l'ouverture d'un crédit de F 60'000.— pour l'aménagement de mesures de circulation provisoires et évolutives dans le secteur des chemins de la Chênaie et de la Mojonne soit d'un périmètre zones 20 et 30 km/h,
- a nommé, suite à la récente modification du règlement du Conseil municipal du 27 mai 2009, les membres du Comité de pilotage du développement durable pour la législature en cours, M. Dominique Anklin est élu Président, M. Jean-Daniel Viret est élu à la Vice-Présidence, M. Jean-François Ruchet élu comme membre, et M. Marcel Beauverd comme membre nommé par l'Exécutif communal.
- a accepté une naturalisation.

### LA COMMUNE DE BELLEVUE RECHERCHE UN(E)

#### APPRENTI(E) EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE

La vie communale, son administration et le contact avec les habitants vous intéresse? Vous souhaitez vous lancer dans la vie active et obtenir un CFC d'employé(e) de commerce – Profil E ou M – en devenant apprenti(e) au sein d'une administration publique dynamique et polyvalente? C'est ce que nous vous proposons.

#### Nos conditions d'engagement

- être domicilié(e) à Bellevue ou dans les communes avoisinantes
- avoir terminé sa scolarité obligatoire
- début de l'apprentissage: 1<sup>er</sup> septembre 2010

**Votre profil:** Vous aimez apprendre, êtes assidu(e), ponctuel(e), avec de l'entregent, de l'aisance dans les contacts, maîtrisez parfaitement le français et êtes à l'aise avec les outils informatiques.

**Nous offrons:** Un suivi permanent, des tâches variées, un environnement agréable et les avantages sociaux de l'administration publique.

Vous êtes priés de nous faire parvenir votre dossier complet (votre curriculum vitae, une lettre de motivation, vos bulletins scolaires des trois dernières années) jusqu'au 30 avril 2010 à l'adresse suivante :

Mairie de Bellevue  
329, rte de Lausanne  
1293 Bellevue

### PRÉSENTATION DU SERVICE TECHNIQUE

Les missions du service technique sont de valoriser et entretenir le patrimoine immobilier de la commune, de planifier, organiser et contrôler les nouveaux aménagements et constructions. Il est également en charge de mettre en valeur et protéger le patrimoine environnemental de la commune. Le service technique comprend plus de 10 collaborateurs répartis principalement dans les services des bâtiments et des espaces extérieurs (cf. votre mairie vous informe n°7 et 8). Il est dirigé par une directrice, architecte universitaire, et une secrétaire, employée de commerce. Toutes deux ont leur bureau dans le bâtiment de la mairie.

#### Description des activités :

Le service technique a la gestion des éléments suivants :

- les constructions communales,
- l'entretien des bâtiments communaux (bâtiments scolaires, mairie, salle communale, salle du Conseil municipal et des commissions, local des sociétés, etc),
- les immeubles du patrimoine financier (locatifs + restaurant),
- les espaces verts,
- le réseau de canalisations,
- les travaux d'aménagement routier,
- la technique de surface (hydrantes, éclairages publics),
- l'aménagement du territoire,
- les autorisations de construire, plan localisé de quartier, etc,
- la location des salles communales,
- les infrastructures sportives.

#### Présentation du personnel :

**Mme Véronique Barbey**, employée à 70%, au service technique, depuis avril 2007. «Déjà 3 ans que je travaille pour la commune de Bellevue ! Diriger le service technique est réellement passionnant ! Pourquoi ? D'une part, les missions de ce poste sont extrêmement variées et très intéressantes. D'autres part, je suis entourée d'équipes très compétentes avec lesquelles il est très enrichissant de travailler. Cette richesse résulte notamment de la diversité des métiers présents au service technique mais également des gens qui y travaillent ».



**Mme Hélène Brovarone**, employée à la commune de Bellevue depuis avril 2004. « Mon travail au sein de l'administration a beaucoup évolué. J'ai travaillé pendant un temps à la réception, mais depuis une année, mon poste au service technique me permet de m'occuper de divers dossiers dans ce domaine qui me plaît tout particulièrement. »



## Culture et loisirs

### UNIRESO

La Commune de Bellevue a conduit du 15 juin 2009 au 10 juillet 2009 une offre promotionnelle en partenariat avec Unireso. Cette action a remporté un vrai succès ! Grâce à l'offre de la Mairie de Bellevue, Unireso a réalisé 54 nouveaux abonnements (40 juniors, 11 adultes et 3 seniors). Nous participerons à nouveau à la promotion d'abonnement annuel avec Unireso dans le courant de l'année 2010.

### CYCLOTOUR DU LÉMAN – DIMANCHE 30 MAI 2010

La 7<sup>ème</sup> édition du Cyclotour du Léman se déroulera le dimanche 30 mai 2010. A cette occasion, quelques 2'300 participants provenant de Suisse et de l'étranger sont attendus. Organisé par une association constituée d'une dizaine de bénévoles, le Cyclotour du Léman unit cyclotouristes et cycloportifs. L'épreuve, ouverte à tous, fera longer aux participants les rives françaises et suisses du Lac Léman. Le Cyclotour, ce sont trois randonnées cycloportives qui se déroulent simultanément : le tour du lac, Lausanne-Lausanne, long de 180 km ; le parcours Evian-Lausanne d'une distance de 110 km et l'itinéraire Genève-Lausanne (au départ du Vengeron) qui représente 60 km de course. Pour chacune de ces randonnées, un horaire rapide et un horaire lent sont prévus. Si vous voulez participer à cette fête du cyclisme et goûter au côté très convivial de cet événement comme de nombreuses personnalités l'ont déjà fait : Laurent Dufaux, Alain Prost, Philippe Rochat, Pascal Richard, Didier Cuhe, Gérard Rabaey, Jean-Charles Simon,...; n'hésitez pas à prendre contact avec l'association à l'adresse suivante: <http://www.cyclotour.ch/>.

Et si vous désirez encourager les coureurs, les trois courses passeront par notre commune entre 9h30 et 13h.



### CONCOURS LITTÉRAIRE

Vous avez  
Entre 15 et 20 ans  
Des choses à dire  
Marre de vous taire  
Marre du politiquement correct  
Envie de jouer avec les mots ?

Le Prix Interrégional Jeunes Auteurs organise un concours qui a pour vocation d'encourager la création littéraire. Cette année, les candidats se confronteront à la poésie. Au-delà de cette contrainte de genre, vous avez toute liberté dans le choix et la forme de votre texte. Les textes retenus seront publiés aux Editions de l'Hébe, et une somme de CHF 10'000 en espèce sera répartie entre toutes les œuvres primées par le Jury international.

Un jury de personnalités du monde des Lettres se réunira à la fin de l'été 2010. Il sera particulièrement sensible à l'originalité, à l'inventivité des textes et à leur force évocatrice. Si vous souhaitez participer à ce concours, nous tenons des dépliantes et bulletins d'inscriptions à votre disposition en mairie. Pour de plus amples renseignements vous pouvez également contacter le: 026.927.50.30 ou consulter le site : [www.lhebe.ch](http://www.lhebe.ch).

### RENDEZ-VOUS AVEC L'ASSOCIATION DE L'ABC CLUB

Comme il en est devenu la tradition maintenant, l'ABC Club vous propose ses deux événements annuels principaux. Le vendredi 7 mai 2010 dès 18h00 à la salle communale de Bellevue, venez nombreux applaudir les jeunes talents des communes de Bellevue, Genthod et des communes avoisinantes. Vous pourrez y voir des représentations

1. de théâtre (8-10 ans)
2. de nos petits bouts de chou (4-7 ans)
3. de théâtre (10-12 ans)
4. pause avec possibilité de petite restauration et boissons
5. de danse hip-hop (8-12 ans)
6. de cirque (7-12 ans)

Le dimanche 6 juin 2010, l'ABC Club organise, pour ses membres et leurs amis, une sortie à la ferme de Merlinge où vous attendra un brunch ainsi que diverses activités pour les enfants. Réservez cette date et dix francs pour le car qui assurera le transport aller-retour depuis la Vigne Blanche, l'ABC Club s'occupera du reste ! Avec les meilleures salutations de l'ABC Club

### PATINOIRE DE LA VIGNE BLANCHE

La patinoire de la Vigne Blanche a fermé ses portes, retour sur la saison...



Le samedi 28 novembre, la patinoire du centre sportif de la Vigne Blanche débutait la saison de glisse en fanfare. Une très belle ouverture suivie d'un hiver rigoureux plus tard, il est temps de faire le bilan avec nos trois responsables. Johanna Patricio, Enrique Toscano et Michaël Fricker ont passé une bonne partie de l'hiver dans un petit chalet à côté de la patinoire, entourés de patins et d'enfants. Ils étaient chargés de louer les patins et de s'assurer que tout se passe bien. Messieurs Toscano et Fricker se sont également occupés d'entretenir la glace. Mission accomplie, la saison s'est achevée sans anicroche !

«Rares étaient les moments où il a fallu intervenir pour ramener l'ordre, raconte Michaël Fricker. Une ou deux fois seulement j'ai dû élever un peu la voix pour que les plus grands cessent de bousculer les petits. J'ai toujours été immédiatement respecté.»

Lorsque nous leur demandons ce qu'ils ont préféré dans ce travail ils sont unanimes: «Le contact avec les enfants!». Ils nous racontent que nombreux étaient les enfants qui venaient spontanément leur parler, leur poser des questions. Depuis trois mois qu'il voit les mêmes frimousses, Michaël Fricker appelle les habitués par leur prénom! Et Enrique Toscano de raconter une anecdote: «C'était une

## Culture et loisirs

plage horaire réservée au hockey et personne n'était venu pratiquer ce jour-là. Un petit garçon était seul sur la glace et s'ennuyait. Il est venu me voir et m'a proposé de jouer avec lui. J'ai chaussé les patins et l'ai suivi... Mon piètre niveau a beaucoup amusé mon jeune ami !». «Mes enfants sont tous trois scolarisés à l'école de Bellevue, raconte Johanna Patricio, c'était un bonheur de voir patiner leurs camarades que je connais bien et d'avoir l'occasion de discuter avec leurs parents».

La patinoire a indéniablement plu aux jeunes de la commune, elle a fait naître des vocations de hockeyeurs (surtout en cet hiver olympique!) et elle a permis de belles rencontres entre les parents, les enfants et nos responsables. L'aventure recommencera l'année prochaine et nous tâcherons de nous appuyer sur l'expérience vécue par ces derniers pour nous améliorer encore! Un grand merci à M. Pascal Gagliardi, conseiller municipal et à son épouse pour toutes les activités organisées ainsi qu'à toutes les personnes qui se sont investies pour faire vivre la patinoire.

### INSCRIPTIONS 2010-2011

**Le Conservatoire de Musique de Genève**

**Le Conservatoire populaire musique, danse, théâtre**

L'Institut Jaques-Dalcroze vous invite à inscrire vos enfants du lundi 26 avril au samedi 8 mai 2010 (samedi 1<sup>er</sup> mai, pas d'inscriptions) détails des lieux et dates d'inscriptions dans le dépliant remis à tous les élèves des écoles enfantines et primaires du 19 au 23 avril 2010 Consultez également les sites Internet des écoles de la Fédération Générale de Musique: [www.fegm.ch](http://www.fegm.ch) • [www.cmusge.ch](http://www.cmusge.ch) • [www.dalcroze.ch](http://www.dalcroze.ch) • [www.cpm-ge.ch](http://www.cpm-ge.ch)



### FÊTE DES VOISINS

**MARDI 25 MAI 2010**

La fête des voisins 2009 a remporté un vif succès, c'est pourquoi la commune de Bellevue encourage ses habitants à organiser une nouvelle rencontre à l'occasion de la prochaine édition qui se déroulera le mardi 25 mai 2010.

Quelques moyens simples permettent la réussite de cette fête qui a pour objectif de créer une dynamique de convivialité, renforcer les liens de proximité et de solidarité.

**Un lieu:** simplement devant l'immeuble, dans la cour, dans l'allée, dans un appartement, ou dans un jardin. Un moyen simple: se retrouver autour d'un verre entre voisins.

**Qui fait quoi:** Les habitants sont les organisateurs réels de la fête des voisins. La ville de Genève joue un rôle de promoteur et de facilitateur.

**Comment participer :**

1. Procurez-vous l'affiche et les cartes d'invitation pour ses voisins sur le site [www.lafetedesvoisins.ch](http://www.lafetedesvoisins.ch) ou au numéro de téléphone 022.418.52.67.
2. Placez l'affiche dans l'allée de son immeuble pour informer ses voisins. Inscrivez sur l'affiche votre nom, l'heure et le lieu de la rencontre et glissez les cartons d'invitation dans les boîtes aux lettres.

3. Associez-vous à d'autres voisins et voisines pour organiser la fête avec eux !
4. Trouvez le bon lieu.

### CONCERT ÉCOLE DE MUSIQUE GENTHOD BELLEVUE

L'Harmonie et l'Orchestre junior de l'école de musique de Genthod-Bellevue ont l'immense plaisir de vous inviter à leur concert annuel le

**Vendredi 30 avril à 20h00  
à la salle communale de Bellevue.**

«Chœur en Harmonie » sera le thème de la soirée puisque ils auront la joie de partager cette soirée avec la chorale Epsilon. L'entrée au concert est gratuite et vous aurez la possibilité de prendre un verre et profiter de succulentes pâtisseries maison durant cette soirée.

Les musiciens et choristes comptent sur vous pour venir participer à cette soirée musicale et haute en couleurs.

### CHÉQUIER CULTURE 2010

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la commune vous offre la possibilité de profiter des Chéquiers culture qui vous permettront de bénéficier d'un rabais de CHF 10.- lors de l'achat d'un billet pour l'une des manifestations culturelles partenaires figurant dans la liste du chéquier fourni. Ce Chéquier culture comprend 6 bons de 10 francs et peut être obtenu sous certaines conditions :

- Avoir entre 21 et 64 ans.
- Être domicilié dans la commune de Bellevue.
- Bénéficier d'un subside A, B ou 100% pour l'assurance maladie.
- Ne pas bénéficier d'autres réductions de tarif (AVS, AI, jeunes, étudiants, chômeurs-euses).

### Où et comment l'obtenir :

Une lettre est envoyée aux bénéficiaires potentiels les informant de leur droit au Chéquier en début d'année civile. Sur présentation de cette lettre (ou de sa copie) le Chéquier peut être retiré gratuitement à la réception de la mairie de Bellevue. Nous vous demandons de vous munir de votre attestation de subside de l'assurance maladie et d'une pièce d'identité. Un seul chéquier sera distribué par personne et par année. Le personnel de mairie se chargera de compléter les chèques à votre nom et d'apposer le timbre de la commune.

### CEC

Le Club d'Education Canine (CEC) fêtera ses 20 ans les 12 et 13 juin 2010. Durant tout le week-end diverses démonstrations seront organisées. A ne pas manquer: un concours de dog dancing le samedi 12 et un concours d'agility le dimanche 13.

De plus, nous organisons aussi un concours de dessin ouvert à tous: aux enfants comme aux adultes. Un jury composé de personnalités jugera les œuvres, et les meilleurs artistes seront récompensés.

De plus amples informations se trouvent sur notre site internet: [www.cec-web.ch](http://www.cec-web.ch).



## Informations pratiques

### POPULATION

L'office cantonal de la statistique nous a communiqué un nombre de 3175 habitants à fin février 2010.

### LEVÉE DES OBJETS ENCOMBRANTS

La prochaine levée des objets encombrants est prévue le jeudi 10 juin 2010.

### A TOUS NOS AÎNÉS

Un guide pour les seniors de Genève a été réalisé par la Ville de Genève en collaboration avec plusieurs associations. Ce guide répond aux préoccupations et aux intérêts des Aînés: retraite, loisirs, culture, formation, bénévolat, participation à la vie sociale, bien-être, santé, aide sociale, à domicile, logement, grand âge. Vous y trouverez des adresses utiles, des conseils pratiques, des idées et les messages d'une douzaine de personnalités genevoises. Cet ouvrage est illustré de façon drôle et tendre par le dessinateur de presse Gérald Herrmann.

Ce guide est à votre disposition en mairie, et peut également être commandé sur votre demande auprès de la réception.

### CGN

Les nouveaux horaires de la Compagnie Générale de Navigation sont maintenant disponibles sur le site de la CGN.ch. L'horaire printemps / été 2010 valable dès le 18.4.2010 jusqu'au 12.09.2010, arrêt Bellevue en direction de Genève est le suivant: 11h40, 13h40, 14h40, 15h40, 16h40, 18h05.

Bellevue fait partie des arrêts sur demande; pour descendre les passagers doivent s'adresser à l'équipage; pour monter ils doivent téléphoner au 0848 811 848 au minimum 2 heures avant l'heure de départ.

### MAIRIE

La réception fermera exceptionnellement ses portes à 16h le jeudi 1<sup>er</sup> avril 2010.

## AGENDA 2010 DE LA COMMUNE

### MARS 2010

**Mercredi 31** : Promotions citoyennes, 19h30

### AVRIL 2010

**Jeudi 1<sup>er</sup> au Ven 9** : Vacances scolaires de Pâques

**Mardi 13** : **Séance du Conseil municipal, présentation des comptes, Salle du CM, 20h30**

**Mardi 20 - Mer 21** : Commission des finances

**Dimanche 25** : Audition du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'Ecole de musique, salle communale de Bellevue

### MAI 2010

Mois de sensibilisation des déchets et de la propreté

**Mardi 11** : **Séance du Conseil municipal, approbation des comptes, salle du CM, 20h00**

**Jeudi 13** : Ascension

**Lundi 24** : Pentecôte

**Mercredi 26** : Inscriptions au GIAP 2010-2011, local parascolaire de Bellevue, 09h00 à 13h00 et 17h00 à 19h00

### JUIN 2010

**Vendredi 4** : Audition de l'Ecole de musique, salle Colovracum à 20h00

**Mercredi 9 juin** : Sortie des Aînés, journée

**Samedi 19** : Fête de la musique à Genthod

**Mardi 29 juin** : **Séance (de réserve) du Conseil municipal, salle du CM, 20h30**

### JUILLET 2010

**Vendredi 2** : Promotions scolaires école de Bellevue

**Lundi 5 juillet au ven 27 août** : vacances scolaires

### RESTAURANT DE LA VIGNE BLANCHE

#### Horaires du printemps:

Lundi 10h à 15h30

Mardi au vendredi: 10h à minuit non stop

Samedi 14h30 à minuit non stop

#### Horaires d'été :

Lundi au samedi 10h à minuit non stop

Pour le printemps, l'équipe du restaurant de la Vigne Blanche vous présente sa nouvelle carte de saison ainsi que son nouveau concept d'after work, avec un grand choix de vins genevois au verre et une carte de tapas alléchante. Nous sommes toujours disponibles, pour vos repas d'affaires, anniversaires et autres manifestations qui vous tiennent à cœur. En espérant vous voir prochainement dans notre établissement, l'équipe du restaurant Vigne Blanche vous souhaite un excellent printemps.



## Technique – Bâtiments – Services extérieurs

### ENTRETIEN DE VOS JARDINS

#### ATTENTION AUX CHENILLES!

Chaque année, la population du canton de Genève se trouve confrontée aux risques d'irritations cutanées causés par les poils urticants de deux espèces de chenilles: la chenille processionnaire du chêne et celle du pin.

Pour des raisons de santé, en ville comme en campagne, évitez de vous tenir sous un chêne ou un pin pendant les périodes printanière et estivale.



#### PRÉVENTION

Nous recommandons à la population (et en particulier aux enfants) d'éviter de séjourner sur le sol, au pied des chênes et des pins. Le contact des poils avec la peau peut entraîner des irritations et des démangeaisons plus ou moins intenses. Le contact des poils avec les yeux peut provoquer des lésions irritatives parfois sévères. En cas d'irritation importante, il est recommandé de consulter un médecin. Les animaux domestiques peuvent également être touchés.

Si vous avez des résineux (pins, épicéas, ifs, thuyas, sapins, etc.) ainsi que des chênes et que vous constatez des boules blanches ayant l'aspect d'un cocon blanc filandreux; il s'agit de la chenille processionnaire.

Elles sévissent à partir du mois de février, il est donc urgent de s'en occuper!

Faites appel à un élagueur.

### L'HIVER ÉTAIT RIGOREUX, MERCI À NOTRE SERVICE EXTÉRIEUR

Dès le début du mois de décembre de gros flocons se sont déposés sur notre belle commune et ceci sans relâche.

Pendant que la plupart d'entre nous dormait bien au chaud, d'autres se levaient aux aurores pour braver le froid et dégager nos axes routiers, trottoirs, accès, parkings, et cours de récréation.

Nous souhaitons, par ces quelques lignes, remercier chaleureusement toute l'équipe des espaces extérieurs et des bâtiments pour leur engagement, nous permettant ainsi de passer un hiver sans encombre.

### CHEMIN DE LA CHÊNAIE

Un crédit a été accepté concernant des mesures provisoires évolutives sur le chemin de la Chênaie. Des zones 20 et 30 km/h seront donc prévues tout au long de ce dernier. Une procédure d'autorisation accélérée va être prochainement initiée.

De plus amples informations vous parviendront prochainement par un tout ménage.



### DIRECTIVES TECHNIQUES COMMUNALES

Nous vous invitons à consulter le site internet de la commune [www.mairie-bellevue.ch](http://www.mairie-bellevue.ch) sous le lien « informations utiles », afin de prendre connaissance des directives techniques communales qui sont appliquées à l'ensemble du domaine belleviste.



Ces directives opèrent comme base du préavis communal pour les autorités cantonales lors de l'octroi d'autorisations notamment pour une construction, une démolition ou une transformation immobilière.



### PETITS CONSEILS DE NOS JARDINIERS

La fin de l'hiver se profile, il convient donc de faire un premier tour d'inspection dans votre jardin ou sur votre balcon et de vérifier les dégâts de l'hiver sur la végétation.

Vos petits arbres n'ont pas besoin d'une taille immédiate! En effet, les arbustes à floraison estivale, comme l'hibiscus, se taillent entre l'automne et l'hiver (fin de la végétation) et les arbustes à floraison printanière, comme les forsythias ou les weigelas, attendront la fin de leur floraison.

Par contre, pensez à vos rosiers qui eux, apprécieront une petite taille (à 2 ou 3 yeux) à la fin mars ainsi qu'un peu de terreau! Les rosiers aiment manger, car ils refont leurs couronnes chaque année, ils vous en seront reconnaissants!

## Social – petite enfance

### LES TICOQUINS

Les inscriptions pour la garderie «Les Ticoquins» pour l'année scolaire 2010 – 2011 ouvriront le 15 mars 2010.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants, nous vous prions de bien vouloir passer à la garderie pendant les horaires d'ouverture (lu, je, ve 8h15-11h15, ma 8h15-11h15 et 13h30-16h00).

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises en considération selon leur ordre d'arrivée.

La garderie «Les Ticoquins» organise également une journée portes ouvertes le samedi 8 mai 2010 de 9h00 à 12h00. Nous vous attendons nombreux!



4 et 11 ans des communes de Genthod et Bellevue. Fini le casse-tête du placement de ses petits minots pendant les vacances!

Le lieu d'accueil se trouve dans le grand parc derrière l'école de Genthod, dans les locaux du parascolaire.

En effet, une prise en charge complète de votre enfant est proposée de 08h00 à 17h00 du lundi au vendredi et ce pendant les vacances:

- D'octobre - De Pâques - D'été (août)

Au menu, des activités diverses et variées telles que:

Dessins, bricolages, jeux de société, promenades en forêt, bord du lac, parcs, visites et balades des lieux de vie des communes environnantes, sport, temps calme... En clair, tout un panel d'activités dans lequel l'enfant pourra se détendre, jouer, s'épanouir et s'amuser dans le respect de chacun.

A noter que les goûters sont offerts mais qu'il incombe à l'enfant d'amener son pique-nique.

Si vous souhaitez inscrire votre (vos) enfant(s), merci de contacter.

Claudia : 079.378.07.72 ou Paula : 076.304.57.97

E-mail : au.ptit.train@romandie.com

Paula et Claudia se réjouissent d'ores et déjà d'accueillir vos petits.

Au P'tit Train



### AU P'TIT TRAIN

#### Nouveau à Bellevue !

La commune de Bellevue a décidé de s'associer au projet de deux animatrices spécialisées et confirmées qui ont créé leur centre «vacances»: Le P'tit Train. En marche depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009, le centre accueille des enfants entre

### CAMP DE SKI

#### Raconté par la classe de 6P de Bellevue et les élèves de Valavran qui sont allés à Château d'Oex.

Nous sommes partis en camp de ski la semaine du 11 au 15 janvier, notre classe de 6P avec des élèves du centre de jour de Valavran. C'était super !

*Le chalet:* Nous étions à Château d'Oex, dans le canton de Vaud. Notre chalet s'appelait «Le Vieux Chalet». Les chambres étaient très belles! Les propriétaires étaient très gentils et mettaient de la bonne ambiance.

*Ski, groupes de ski:* Nous avons eu du beau temps presque tous les jours. Les pistes étaient géniales et l'enneigement parfait! Il y avait cinq groupes de ski: Les cerfs, les rennes, les chevreuils, les chamois et les bouquetins. Au village, nous avons eu la chance de visiter le musée du ballon ainsi qu'une boutique de souvenirs.



*Les Soirées:* On a fait des jeux supers. Un loto avec des prix, des jeux de groupes qui nous ont fait beaucoup rire, un rallye qui était génial mais le mieux était la dernière soirée: Nous sommes allés en discothèque, on a dansé avec une classe de 6P du Grand-Saconnex. C'était super! Surtout les slows!

*Repas, nourriture:* Au petit déjeuner, chacun pouvait choisir ce qu'il voulait. De plus, chaque jour, nous préparions nous-mêmes des sandwiches pour le repas de midi, ainsi, chacun mangeait à son goût! Au repas du soir, c'était toujours délicieux et on a même eu de la raclette.

*Les moniteurs:* Maud, Mireille, Cédric, Yung Moo, Emilie, Daniel, Jean-François et Gilles étaient des moniteurs très sympas ! Ils nous ont non seulement appris à skier mais ils nous ont aussi appris plein de nouveaux jeux. On a bien rigolé.

Un grand merci à tous!

*Une phrase mémorable pour conclure:* «Salut les cocolets. Arrêtez de faire les gnocchis!»



## Social – petite enfance

### HAÏTI

Suite au séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010, la commune de Bellevue a octroyé un don de CHF 2'000.- pour la Chaîne du Bonheur, et CHF 1'000 en faveur de Médecins sans Frontières. Les fonds collectés serviront à l'ensemble des missions prévues en fonction des capacités d'intervention sur place.

A notre demande, M. Luyet a bien voulu nous faire part de son expérience sur place et nous l'en remercions vivement.

*Le tremblement de terre qui a frappé Haïti le soir du 12 janvier 2010 a plongé la région de Port-au-Prince dans un chaos encore plus grand que celui dans lequel se trouvait déjà le pays. Avec plusieurs autres membres du Corps Suisse d'Aide Humanitaire, je suis arrivé sur place trois jours plus tard.*

*Ma mission consistait prioritairement à alimenter le plus rapidement possible l'Hôpital Universitaire de l'Etat d'Haïti (HUEH) en eau potable et en eau sanitaire (toilettes et lavage). La tâche était singulièrement compliquée par l'absence de communications téléphoniques, d'énergie électrique et de carburant. Le séisme avait aussi mis à mal les conduites d'eau et les châteaux d'eau.*

*Je fis rapidement le constat que les infrastructures en place ne pourraient pas être réhabilitées et que des mesures d'urgence devaient être trouvées. Je disposais d'un réservoir souple de 4'000 litres qui devait être surélevé par rapport aux robinets de distribution. Il était exclu de mettre 4 tonnes sur un bâtiment, car tous avaient été fragilisés par les différentes secousses telluriques.*

*Il fallait donc construire de toute pièce une base horizontale avec des briques, car les autres matériaux étaient indisponibles. Dans l'enfer de poussière, de chaleur, de décombres et de cadavres pourrissants, ce ne fut pas une sinécure de trouver un dépôt de briques dont le patron était en vie et atteignable, et qui soit d'accord de me vendre son matériel. Tout aussi ardue fut la recherche d'un camion de transport, dont le réservoir n'était pas vide au moment du séisme. Il fut plus aisé de trouver*

*des Haïtiens qui chargent et déchargent les briques du camion, puisque je leur promettais une rémunération.*

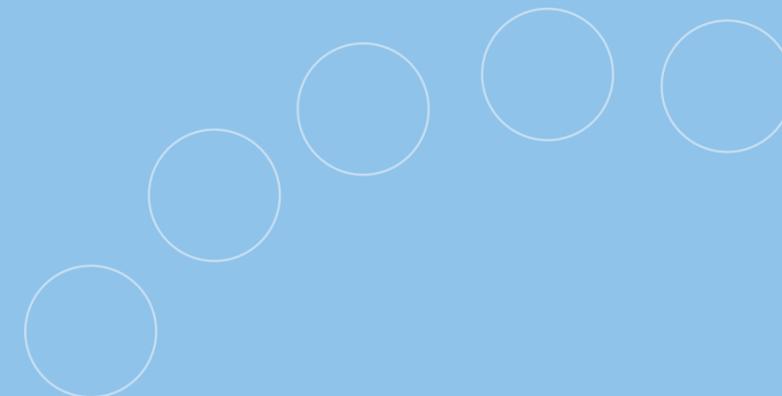
*La livraison des briques en trois voyages de plus d'une heure chacun fut ralentie par l'arrivée au HUEH des Marines américains. Ils bloquèrent tous les accès à l'hôpital aux véhicules non officiels. A intervalles réguliers, je devais sortir de l'enceinte du HUEH pour voir si le camion se trouvait dans la colonne qui attendait de pouvoir pénétrer dans le centre hospitalier. Mon gilet rouge, frappé du "Swiss Humanitarian Aid" servait de laisser-passer.*

*En parallèle aux démarches entreprises pour la construction du socle du réservoir souple, j'organisais avec la DINEPA (Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement) la livraison d'eau traitée par une des rares usines épargnées. L'arrivée du camion-citerne fut l'apothéose du projet et jamais je n'aurais cru pouvoir être si heureux à la vue d'un simple poids lourd.*

*Une fois le problème du remplissage régulier du réservoir souple réglé, j'ai pu m'atteler à une autre mission : l'installation d'autres réservoirs souples, fraîchement débarqués du ventre d'un avion gros porteur (Iliouchine 76) en provenance de Suisse, via Saint Domingue. Toutes les places publiques et les endroits dégagés ont été très tôt occupés par quelque 95% de la population de Port-au-Prince, refusant de dormir ailleurs qu'en plein air. Il n'a pas été difficile de trouver de telles concentrations de sans-abri et d'installer une alimentation provisoire en eau potable. Grâce à un laboratoire de terrain faisant partie de mon équipement de base, j'ai pu vérifier la qualité de l'eau livrée. J'ai aussi pu rassurer les gens en la buvant personnellement.*

*Après quinze jours passés sur place, j'ai pu apporter une modeste contribution à la survie de certains Haïtiens et j'en suis très fier. Mais le chemin qui mènera à la normalisation du pays sera encore long et semé d'embûches. Haïti ne doit pas sombrer dans l'oubli et être relégué au rang de souvenir lointain par une actualité galopante.*

G. Luyet



## Développement durable

### MAI 2010, MOIS DES DÉCHETS ET DE LA PROPRETÉ

La commune de Bellevue se joint au canton de Genève et à plusieurs autres communes genevoises afin d'organiser plusieurs actions ayant trait à la récupération des déchets durant le mois de mai prochain.

#### SOYEZ CRÉATIFS ET DÉCOREZ NOTRE COMMUNE!

#### CONCOURS



Afin de décorer et de personnaliser les conteneurs communaux (actuels et futurs), la commune vous propose de participer à un concours de dessin.

#### Trois thèmes vous sont soumis: le verre, le PET et le papier.

Le lauréat de chacun des trois concours verra son dessin transformé en autocollant décoratif (format A2) dont un exemplaire sera apposé sur chaque conteneur communal correspondant.

Le concours est ouvert à tous, enfants et adultes. Les œuvres devront être produites sur une feuille de papier A4 et rendues en mairie (ou envoyées par la poste) jusqu'au lundi 3 mai, dernier délai. Le choix créatif est libre: peinture, dessin, collage, œuvre informatique, ... Cependant, sachez que les gagnants verront leur dessin scanné et donc qu'il est nécessaire de produire une création en 2 dimensions. A l'arrière de votre feuille, vous êtes priés d'indiquer vos coordonnées complètes ainsi que le thème choisi.

Dès le lundi 10 mai, les plus belles œuvres seront exposées en réception.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez joindre Mme Enrica D'ALFONSO au 022 959 84 36.

#### LE TROC DU TRI – MINI-DÉCHETTERIE EN RÉCEPTION

Durant le mois de mai (du 10 au 27 mai) la mairie vous offre la possibilité de récupérer votre papier, votre PET, votre alu et vos piles. Pour cela, une mini-déchetterie sera ouverte à la réception (et respectera donc les heures d'ouverture de celle-ci).

Notez que chaque habitant qui amènera 10 piles, un sac entier de PET, d'alu ou de papier se verra remettre un lot! Venez nombreux et soyez les artisans d'une commune propre et modèle!

#### PRIX SUISSE DE L'ÉTHIQUE 2009

Comme indiqué dans «Votre mairie vous informe» du mois de décembre 2009, la commune de Bellevue a participé au prix de l'Éthique suisse organisé par la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (heig-VD) en

rendant, au mois d'octobre 2009, un dossier complet intitulé «Réfection de la toiture de l'école «Menuiserie» et installation de tuiles photovoltaïques».

Les résultats du concours ont été rendus le 10 décembre dernier à Lausanne et notre commune ne fait malheureusement pas partie des 3 entreprises lauréates qui sont : BaBel, Inko service et Terragir et dont les actions sont décrites dans le communiqué de presse que vous pourrez trouver à l'adresse suivante: [http://www.prixethique.ch/resources/10.12.09\\_PSE09\\_Communique\\_de\\_presse\\_Ceremonie.pdf](http://www.prixethique.ch/resources/10.12.09_PSE09_Communique_de_presse_Ceremonie.pdf)

Cependant, la qualité du dossier de la commune de Bellevue a été saluée et nous avons reçu un diplôme «pour avoir mené avec succès un projet original dans le domaine de l'éthique, notamment en matière de responsabilité sociale de l'entreprise ou de Développement durable» lequel sera prochainement encadré et exposé en mairie.

#### LA POLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À BELLEVUE

La commune de Bellevue, labellisée Cité de l'énergie en 2006, se caractérise par une volonté formalisée de développer sa politique énergétique territoriale à moyen et long terme, en cohérence avec la Conception générale de l'énergie (CGE) du Canton et le programme SuisseEnergie de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

Innovatrice, la commune de Bellevue a modifié le règlement de son Conseil municipal le 10 novembre 2009 afin d'institutionnaliser une charte du Développement durable (DD) rédigée par les membres du Groupe de travail du DD et de créer un Comité de Pilotage et un Groupe du DD. Avec ces nouvelles entités, Bellevue adopte une démarche transversale qui se veut proche de la vie communale. En effet, afin d'entendre et d'intégrer les demandes à tous les échelons, de diffuser et de discuter des propositions, ceci dans un souci d'efficacité et d'équité, le Comité de pilotage et le Groupe du DD sont constitués de membres représentatifs à tous les niveaux en n'oubliant pas d'intégrer des intervenants externes selon l'ordre du jour (population, expert ou autre).

#### Historique

Le 16 septembre 2008, le Conseil municipal se prononce en faveur d'une résolution relative à la création future d'une commission ou d'une sous-commission du Développement durable (DD).

Le 14 octobre, le Conseil municipal décide la création d'un Groupe de travail du Développement durable composé de trois membres représentant les trois partis politiques bellevistes et d'un membre de l'Exécutif afin que soit établie une démarche d'intégration du DD dans la commune de Bellevue.

Le 23 juin 2009, le Groupe de travail propose au Conseil municipal l'adoption d'une charte du DD, laquelle est approuvée à l'unanimité. Ceci mène le Conseil municipal à modifier son règlement afin d'institutionnaliser la charte lors de sa séance du 10 novembre 2010.

## Développement durable

Comme l'indique le règlement :

- Un Comité de pilotage est constitué en gardant une représentation politique équitable. Ses membres ont la responsabilité d'organiser et planifier les réunions du Groupe et de l'assemblée du Développement durable, de transmettre au Conseil municipal les propositions votées par ces derniers.
- Le Groupe du Développement durable devrait être constitué lors de la prochaine séance du Conseil municipal (13.04.2010) dont la composition comprendra le comité de pilotage, un représentant de chaque commission du Conseil municipal, un membre du personnel communal et un membre de l'Exécutif. Il aura la mission de transmettre des propositions au comité de pilotage sous diverses formes et devra s'efforcer de collaborer avec des experts, des représentants économiques, des représentants de la population et des milieux associatifs. La première séance du Groupe du DD est déjà fixée au 27 avril 2010.
- L'Assemblée du Développement durable qui sera formée par le Groupe du Développement durable et par des représentants de l'ensemble des milieux concernés et intéressés pourra être convoquée par le comité de pilotage dans un rôle consultatif.



#### UN GESTE POUR NOTRE PLANÈTE

#### DES APPAREILS RESPECTUEUX DU CLIMAT

Saviez-vous que l'on pourrait économiser chaque année 2'500'000 tonnes de CO<sup>2</sup> en Suisse, soit le contenu de 28'000 camions-citernes, simplement en utilisant des appareils électroménagers et des lampes à faible consommation d'énergie ?

Exemple: un réfrigérateur classique coûte environ CHF 1'300.- et l'énergie nécessaire à son fonctionnement, compte tenu d'une durée d'utilisation de 15 ans, revient quasiment aussi cher. Le choix d'un réfrigérateur moins gourmand en énergie permettrait de réduire ce coût de moitié. Une éventuelle différence de prix à l'achat serait donc rapidement amortie.

Lorsque vous choisissez des appareils électroménagers, ne négligez pas de vérifier la classe énergétique en privilégiant les A++ !

Avant d'effectuer une acquisition importante, pensez à consulter le site [TOPTEN.CH](http://TOPTEN.CH) où vous trouverez toute une panoplie de biens d'équipement à consommation réduite et respectueux de l'environnement.

Source : WWF Suisse